

**EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

Date de Convocation :

6 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le 12 janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente.

Présents : Messieurs Jean-Louis BERNARD, Olivier VIGNON, Miguel REBELO, Grégory EPAUD, Nancel DUKERS, Philippe LABORDE ; Mesdames, Aurélie BOUTEVILAIN, Nadia DERMONT, Michelle GABORIT, Magali BODEI.

Absents Excusés : Mesdames Cynthia BOUSSARD (*pouvoir à Olivier VIGNON*) Hélène CLAUSS, Messieurs Jean-Luc HILARION (*pouvoir à Nancel DUKERS*), Philippe DUPONT (*pouvoir à Philippe LABORDE*), Rémi BETTES (*pouvoir à Jean-Louis BERNARD*)

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie BOUTEVILAIN

Objet : Tarifs Municipaux 2021

Tarifs de la Cantine et la garderie périscolaire : Madame BOUTEVILAIN rappelle au Conseil Municipal les tarifs appliqués actuellement pour ces services :

Cantine :

- Enfants : 2,50 € / repas
- Agents : 3 € / repas
- Instituteurs et autres adultes : 5 € / repas

Garderie périscolaire : tarif dégressif selon le nombre d'enfants

- 1 enfant : 1 € / l'heure
- 2 enfants : 0,75 € / l'heure
- 3 enfants : 0,55 € / l'heure

Elle propose de reconduire ces tarifs pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité des votants de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire pour l'année 2021.

*Pour copie conforme au registre,
Fait à Plassac, le 14 janvier 2021
Le Maire, Jean-Louis BERNARD*

